

## Les temps simples et composés du passé en français et en anglais dans *Grammaire françoise / French Grammar* de Claude Mauger (1684)

Ryo NAKAGAWA

### 1. Introduction

L'objectif de cet article est d'examiner le traitement des temps simples et composés du passé dans *Grammaire françoise / French Grammar* (1684) de Claude Mauger, « maître de langues » célèbre avec son manuel publié en Angleterre et en France. Notre attention sera portée sur le passé simple (désormais abrégé en PS) et le passé composé (désormais abrégé en PC) en français d'un côté, et le *simple past* (désormais noté SP) et le *present perfect* (désormais noté PP) en anglais de l'autre. Visant surtout les apprenants anglophones du français, l'ouvrage de Mauger est composé de textes parallèles avec des exemples de phrases en français à gauche et leur traduction en anglais à droite. Cette structure bilingue nous permet d'analyser comment Mauger a appréhendé le système des temps verbaux du français et comment il a appréhendé son équivalent en anglais.

La distinction entre le PS et le PC, qui correspondent tous les deux à une seule forme en latin (*præteritum perfectum*), est une préoccupation majeure pour les grammairiens et les théoriciens de la grammaire française depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (Fournier, 2013 : 7). Cette question pouvait être d'autant plus vitale à l'époque qui nous intéresse (le XVII<sup>e</sup> siècle) que le PS y était plus vivant qu'en français d'aujourd'hui. En effet, dans le français actuel, le PS est devenu « un temps plus ou moins défectif, qui n'est utilisé qu'avec certains verbes et seulement à certaines personnes » (Apothéloz, 2021 : 73). Charles Maupas témoigne dans sa *Grammaire et syntaxe françoise* publiée en 1618 de l'interchangeabilité des deux tiroirs. D'après lui, « [i]l sera souvent indifferant duquel nous usions defini [= PS] ou indefini [= PC], comme. [...] Moy estant dernièrement à Paris ie vi le Roy, ou i ay veu le Roy » (Maupas, 1618 : f. 138r°). Cette concurrence entre les deux tiroirs n'est nullement surprenante puisque le PC processif à visée globale présente le procès comme étant passé,<sup>1</sup> et que cette même propriété aspectuo-temporelle est également observable dans le PS. Le déclin du PS semble avoir déjà commencé au XVII<sup>e</sup> siècle : dans le genre épistolaire ainsi que certains romans, le PC surpassait le PS (Caron et Liu, 1999 : 38 ; Galet, 1977 : 72, 926-942). Par ailleurs,

<sup>1</sup> Nous avons évité le terme « aoriste » parce que le PC tend à conserver, au moins en partie, la valeur résultative même lorsqu'il se rapproche du PS sur le plan aspectuel, et que par conséquent, un PC purement aoristique n'existerait pas. Sur ce point, voir Apothéloz (2016 : 220-223).

dès les premières tentatives de théorisation de la grammaire française, les grammairiens se rendaient bien compte de l'opposition aspectuelle entre le PS et le PC, un contraste essentiel qui existait d'ailleurs en ancien et en moyen français (Fournier, 1998 : 395). Chez les grammaires du XVII<sup>e</sup> siècle, la spécificité du PS pouvait être rendue à la présence ou non d'éléments contextuels qui influaient sur la visée aspectuelle du procès : « Le parfaict definy [= PS], generalement parlant, veut vne limitation de temps, au contraire l'indefiny [= PC] n'en demande point pour l'ordinaire » (Oudin, 1640 : 187). Il est cependant à noter que la norme sur la corrélation entre l'emploi des deux tiroirs et l'emploi d'adverbiaux temporels n'était pas établie au XVII<sup>e</sup> siècle. Selon Fournier (1998), les adverbes déictiques *hier*, *l'an passé* ou *l'autre jour* s'employaient, à la différence du français moderne, avec le PS en français classique, bien qu'elle précise que certains grammairiens de l'époque ont noté une tendance, alors nouvelle, à employer ces adverbes avec le PC, surtout pour *hier* et *l'an passé* (p. 398). Cet usage novateur a probablement pu contribuer à la marginalisation du PS en français du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup>

En ce qui concerne l'anglais, c'est le SP - la forme simple - qui prédomine sur le PP - la forme composée - tout au long de son histoire. Une étude diachronique par Elsness (1997) montre que la fréquence du PP avec l'auxiliaire *have*, très rare en vieil anglais (*Old English*) avec seulement 0,7 % de tous les verbes conjugués, a continuellement augmenté jusqu'à 14,2 % de tous les verbes conjugués dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, le PP n'a jamais été supérieur au PS en termes de fréquence. Les études précédentes suggèrent également que le PP n'est plus en accroissement, mais en déclin notamment en anglais des États-Unis depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (Elsness, 1997 : 264-268 ; Elsness, 2009 : 230 ; Hundt et Smith, 2009 : 48 ; Yao, 2014 : 7).<sup>3</sup> Ceci revient à dire que les fonctions du PP sont partiellement reprises par le SP dans les variétés contemporaines de l'anglais. Pour Elsness (1997), il y a deux raisons qui expliquent la neutralisation du PP en faveur du SP : premièrement, l'auxiliaire *have* apparaît souvent dans une forme réduite comme dans *I've said* à l'oral. Deuxièmement, le SP et

<sup>2</sup> Apothéloz (2021) signale des facteurs morphologiques et phraséologiques qui favorisent ou défavorisent le choix du PS au détriment du PC (pp. 76-79). Faute d'espace, nous ne pouvons pas développer ce point dans cet article.

<sup>3</sup> Selon Elsness (2009), un genre textuel qui semble échapper à cette tendance décroissante est la presse (*press/news*) en anglais d'Angleterre entre 1750-1800, où on rapporte des événements localisables dans le passé récent, donc des affaires que l'on préférera raconter au PP plutôt qu'au SP (pp. 234-235). En revanche, Hundt et Smith (2009) démontrent que la fréquence du PP diminue en anglais d'Angleterre en XX<sup>e</sup> siècle, tandis que le genre de *Fictional writing* connaît un accroissement considérable du PP (pp. 49-50).

le participe passé sont souvent morphologiquement identiques dans la catégorie de verbes réguliers (p. 359). La combinaison de ces deux facteurs rapproche la forme du PP de celle du SP, ce qui estomperait les différences déjà subtiles entre les deux, surtout dans leurs emplois sans interprétation résultative sur la phase post-processive. Bien sûr, l'anglais distingue le SP et le PP notamment par l'aspect exprimé par chacun de ces tiroirs. Citons à titre d'exemple la description par Quirk *et al.* (1985), selon laquelle « the present perfective differs from the simple past in relating a past event/state to a present time orientation » (p. 192). Cette orientation temporelle justifie l'affinité de certains adverbiaux temporels avec le SP (par ex. *yesterday* ou *a week ago*) ou le PP (par ex. *since Monday* ou *so far*) ou les deux (par ex. *today*, *recently* ou *before*) (pp. 194-195). Force est de constater que cette restriction distributionnelle n'est que la norme de l'anglais écrit d'aujourd'hui et qu'elle était loin d'être stabilisée dans l'état antérieur de la langue (Fischer et van der Wurff, 2006 : 139 ; Görlach, 1991 : 111 ; Görlach, 2001 : 121 ; Rissanen, 1999 : 224-225).

En somme, l'histoire des systèmes de temps dans les deux langues nous enseigne que même si le français et l'anglais ont vu l'apparition d'une norme codifiant l'usage des temps du passé au XVII<sup>e</sup> siècle, les deux langues ont évolué dans des sens différents : en français, la forme composée (PC) a consolidé son statut aux dépens de la forme simple (PS), alors qu'en anglais, la forme simple (SP) a été (et est toujours en partie) concurrencée par la forme composée (PP) mais a tout de même conservé sa position dominante au cours de l'histoire. D'où notre question de recherche : comment des « maîtres de langues » à l'époque moderne tranchaient-ils cette situation flottante quand ils enseignaient l'anglais aux apprenants francophones et *vice versa* ? Nous allons aborder cette question en examinant l'un des manuels de langue les plus populaires au XVII<sup>e</sup> siècle : *Grammaire françoise / French Grammar* de Claude Mauger.

Nous allons d'abord retracer brièvement la carrière de Mauger dans la section 2. Puis, nous expliquerons la méthode de recherche dans la section 3. Dans la section 4, nous présenterons le résultat de l'enquête sur notre corpus. La section 5 est la conclusion.

## 2. Claude Mauger, maître de français en Angleterre

Claude Mauger a vraisemblablement débuté sa carrière d'enseignement du français vers 1640 à Blois, où il avait une clientèle noble étrangère (Bouton, 1972 : 29). Blois était réputée pour la qualité du français de sorte que les familles aisées y envoyoyaient leurs enfants pour leur faire apprendre le français (Chevalier, 1968 : 376). De surcroît, la ville connut également quelques autres maîtres célèbres qui enseignaient, eux aussi,

des langues étrangères en Angleterre<sup>4</sup> : par exemple, Charles Maupas, un prédecesseur de Mauger (Bouton, 1972 : 14) et Paul Festeau, un des deux auteurs de *Nouvelle double grammaire françoise-angloise et angloise-françoise* (Bouton, 1972 : 33 ; Lambley, 1920 : 301).<sup>5</sup> Grâce à son origine blésoise, Mauger comptait probablement parmi les enseignants les plus fiables de la langue française en Angleterre.<sup>6</sup> Mauger était lui-même fier de son « stile de la Cour » ainsi que de sa prononciation :

Je n'ay que faire de vous dire que Je suy exactement le plus beau stile de la Cour, & que mes écrits sont assortis de tous les mots à la mode, [...]. Car quoique je sois en ce pais icy, Je suis tous les jours auprés des hommes de Cour, tant Ambassadeurs qu'autres grands Seigneurs, à qui J'ay aussi l'honneur de montrer la langue *Angloise*. Oûtre cela, Je scavois bien la mienne quand Je vins à *Londres*, car chacun scâit que j'ay esté sept ans le Maître de Langues le plus approuvé de *Blois*, dont la prononciation ne se change point. Et comme je suis curieux de lire tous nos Livres nouveaux, & que j'ay correspondence à *Paris* avec nos meil-leurs Autheurs, il ne faut pas s'étonner si je me sers toû-jours du beau Langage.

(Mauger, 1676, *Au LECTEUR*)

À en juger par la première édition de sa grammaire bilingue publiée à Londres en 1653, Mauger exerçait ses activités didactiques en Angleterre dans les années 1650 (Bouton, 1972 : 29, 52). Le motif de son déplacement n'est pas clair. L'hypothèse de Lambley (1920) qu'il était un réfugié huguenot est contestée par Kibbee (2000), Raby (2014) et Bouton (1972). Ce dernier auteur estime que l'immigration de Mauger a été probablement motivée par des rivalités nuisibles avec d'autres « maîtres de langues » à Blois (p. 31). Cette explication semble plus plausible, car Mauger a séjourné à Paris dans les années 1680 (Bouton, 1972 : 36 ; Raby, 2014 : 17), ce qui aurait été difficile pour un exilé religieux à cette époque, comme Kibbee (2000 : 181) l'a légitimement noté.

<sup>4</sup> Raby (2014) considère Abel Boyer, co-auteur avec Guy Miège de la *Nouvelle grammaire angloise-française*, comme étant blésois (Raby, 2014 : 8). Cependant, Boyer serait d'Occitanie selon Grandcolas (1974 : 5, 81) et Kibbee (2000 : 181).

<sup>5</sup> Paul Festeau était réputé pour son enseignement de la langue anglaise : « He [= Paul Festeau] enjoyed a greater popularity than Mauger as a teacher of English » (Lambley, 1920 : 313). D'après le tableau bibliographique de Bouton (1972), *Nouvelle double grammaire française-angloise et angloise-française* est parue en 1672 et rééditée jusqu'en 1793. Cependant, Raby (2014) estime que Mauger n'était plus impliqué dans la rédaction des versions depuis 1693 (pp. 11, 29-32).

<sup>6</sup> Les « maîtres de langues » natifs étaient hautement appréciés à l'époque (Bouton, 1972 : 10 ; Kibbee, 2000 : 181 ; Raby, 2014 : 8).

Mauger dédicace son premier manuel bilingue en 1653<sup>7</sup> à Margaret Kilvert, la dirigeante d'une Académie où il enseignait le français en même temps qu'il donnait des cours privés à Londres depuis la première moitié des années 1650 (Bouton, 1972 : 33 ; Raby, 2014 : 17). Depuis lors, son manuel a été réédité à plusieurs reprises. Ayant complété et corrigé la bibliographie de Bouton (1972), Raby (2014) compte 21 éditions anglaises entre 1653 et 1719 et cinq éditions en France entre 1689 et 1712. On connaît également des manuels corédigés avec Paul Festeau, dont Bouton (1972) a identifié la 22<sup>e</sup> édition comme étant la dernière version, ainsi que plusieurs grammaires franco-flamandes, deux manuels épistolaires et quelques dictionnaires (pp.52-61).<sup>8</sup>

La méthodologie didactique de Mauger n'est pas particulièrement innovante. Son manuel est basé sur l'enseignement consistant en une traduction bidirectionnelle et une mémorisation de phrases. Or, cette approche existait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle par exemple dans *The French Littleton* de Claudius Holyband (1576) (Howatt, 1984 : 24). Une autre caractéristique du manuel maugérien, l'illustration des éléments grammaticaux à l'aide de dialogues, est l'une des innovations les plus importantes de l'enseignement des langues vernaculaires à l'époque de la Renaissance (Hüllen, 2007 : 488). A cette période, la demande en manuels pratiques sur divers sujets, dont de petits manuels de langues et glossaires, s'imposait de plus en plus parmi les bourgeois et les marchands (Swiggers, 2007 : 651). Les « maîtres de langues » huguenots, qui étaient nombreux à être partis en exil après la Révocation de l'Édit de Nantes,<sup>9</sup> ont perfectionné ce modèle d'ouvrages bilingues en y intégrant la grammaire (Raby, 2014 : 23-24). Le travail de Mauger se situe dans cette veine. Il met toutefois en valeur l'apprentissage par règles et n'approuve pas la méthodologie uniquement conversationnelle (Bouton, 1972 : 192). Sa prise de position pédagogique se manifeste dans un dialogue entre un maître de latin et une apprenante :

(1) Monsieur, Je n'ay pas apres la Langue Latine ; je ne sçay pas ce que c'est que Grammaire [...]. Je voudrois pourtant bien apprendre par Regles & non pas par

<sup>7</sup> C'est en latin que sa première grammaire est parue à Blois en 1651 sous le titre de *Tyrcinum Linguae Gallicae multis regulis et exemplis locupletatum* (Raby, 2014 : 29).

<sup>8</sup> Raby a apporté des corrections aux hypothèses sur le contexte de la rédaction et de l'édition (ou compilation) des ouvrages de la liste bibliographique de Bouton (1972). Pour le détail de ses suggestions, voir Raby (2014 : 29-37).

<sup>9</sup> La politique antiprotestante a entraîné une vague de réfugiés protestants au XVII<sup>e</sup> siècle. Certains parmi eux se sont engagés dans l'enseignement de leur propre langue (Grandcolas, 1974 : 14-15 ; Raby, 2014 : 12 ; Swiggers, 2007 : 657). Nous citons à titre d'exemple deux noms : Pierre de La Touche, l'auteur de *L'art de bien parler françois* et Abel Boyer (voir la note 3 ci-dessus) (Bouton : 14-15).

routine. / Je vous prie de m'en informer.

Il est tres raisonnable, sans cela rien ; il faut sçavoir les fondemens.

(Mauger, 2014 [1688] : 155, *Des parties d'oraison*)

Il était donc plus pédagogue que théoricien de la grammaire française : « Maugers shows little real interest in grammar [= la grammaire comme une théorie linguistique et non comme des règles à apprendre], here yet again in the appeal of the work is attributable to its practical usefulness as a reader and manual of conversation » (Padley, 1988 : 368). Cette préoccupation de l'utilité didactique est observable, entre autres, dans la symétrie de sa présentation de la morphologie flexionnelle (voir surtout Mauger, 1684 : 45-177 ; Cf. Fournier, 2002). La méthodologie a évidemment eu un succès commercial, vu que deux professeurs éminents, Guy Miège et Abel Boyer, ont eux aussi après Mauger, adopté la même structure dans leurs manuels. Il est donc raisonnable de présumer que le manuel de Mauger est un corpus primordial pour analyser les pratiques didactiques concernant les temps verbaux au XVII<sup>e</sup> siècle.

### 3. Méthode

En vue d'examiner le traitement des temps du passé chez Mauger, nous avons choisi comme corpus l'édition de 1684, soit la 11<sup>e</sup> édition de sa *Grammaire françoise / French Grammar*. Il s'agit de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France, dont la reproduction numérique est disponible sur *Gallica*. D'après la page de couverture, elle est parue à Londres, mais ce à la période où Mauger habitait à Paris. Il y enseignait probablement l'anglais (Bouton, 1972 : 36). C'est dans cette édition que la grammaire anglaise a été intégralement incorporée dans l'ouvrage (Bouton, 1972 : 72).

Or, nous connaissons aussi l'édition critique de 2014 par Valérie Raby, où cette dernière a transcrit et édité la version de 1688 (la 13<sup>e</sup> édition). D'après elle, il s'agit là de la dernière version dont on est certain qu'elle a été réalisée par Mauger lui-même. L'édition critique de Raby a donc l'intérêt de nous présenter le texte le plus élaboré. Cependant, nous avons opté pour la 11<sup>e</sup> édition pour deux raisons. Premièrement, Raby n'a pas donné d'information bibliographique concernant l'exemplaire qu'elle a consulté, ce qui nous a empêché de vérifier l'original du texte. À ma connaissance, il y a deux manuels de Mauger datés de 1688 : l'un à la *British Library, General Reference Collection C.124.aaa.1.*, et l'autre à la Bibliothèque nationale de la République tchèque (*Národní knihovna České republiky*), *Historické fondy* 75 L 179. Même s'il est probable que Raby ait consulté le premier parce que le deuxième est marqué « La Douzième Edition », seul ce dernier est consultable en ligne. Deuxièmement, Raby

(2014) nous signale que « [l]’édition de 1688 reprend le contenu et l’organisation de celles de 1684 et 1686 » évidemment avec des modifications et corrections mineures (p. 37). S’il n’y a pas de différences radicales entre la 11<sup>e</sup> édition et la 13<sup>e</sup>, comme Raby l’affirme, nous pouvons considérer les deux comme étant quasiment identiques au niveau de leurs contenus.

Le manuel de cette 11<sup>e</sup> édition est composé de différentes sections, chacune ayant un objectif spécifique. Comme Mauger a modifié tantôt légèrement, tantôt plus radicalement la répartition des chapitres lors de chaque réédition, il est utile de se pencher sur la composition de l’édition qui nous intéresse :

Table La composition de *Grammaire françoise / French Grammar* (1684)

De la Prononciation de la Langue Françoise	pp. 1-44
Des parties d’Oraison	pp. 45-66
Des Noms	pp. 67-70
Des Pronoms	pp. 71-80
Des Verbes Auxiliaires	pp. 81-86
Des Verbes Reguliers	pp. 87-98
Des Verbes Irreguliers	pp. 99-147
De l’Accent	pp. 148-149
The Grounds of the French Tongue	pp. 150-177
Choses Necessaires	pp. 178-185
Mots Familiers	pp. 186-189
Phrases Familieress	pp. 190-204
[La premiere Partie des] Dialogues	pp. 205-285
La seconde partie des dialogues, Pour ceux qui sont dé-ja Avancez en la Langue Françoise, avec des Complimens, & d’autres Choses Necessaires	pp. 286-337
Tyrcinum Linguæ Gallicæ	pp. 338-372
Grammaire Angloise, Expliquée par Regles Generals. Utile A ceux qui sont Curieux d’apprendre l’Anglois	pp. 373-415
Vocabulaire Francois & Anglois	pp. 416-432

En ce qui concerne les temps simples et composés du passé, *Des parties d’Oraison*, *The Grounds of the French Tongue* et *Tyrcinum Linguæ Gallicæ* exposent quelques règles grammaticales avec des exemples, tandis que les deux chapitres de dialogues fournissent des exemples dans les deux langues, le français à gauche et l’anglais à droite. Nous avons inclus tous ces chapitres dans le corpus et en avons extrait toutes les séquences contenant 1) le PS en français traduit en anglais par le SP ou le PP et 2) le PC en français traduit en anglais soit par le SP, soit par le PP. Toutes les combinaisons et les modes autres que l’indicatif ont été exclus de notre analyse par manque d’occurrences. Ainsi, nous avons retenu 283 cas que nous analyserons dans la section suivante.

## 4. Résultats

Dans cette section, nous présentons les résultats de l'analyse de notre corpus. La section 4.1 discute l'aspect quantitatif et la section 4.2 présente une analyse qualitative pour mieux comprendre le traitement des deux systèmes grammaticaux chez Mauger.

### 4.1. Fréquence du PS et du PC traduits par le SP et le PP

Nous commençons par commenter la traduction du PS dans les dialogues de Mauger. Sa stratégie de traduction est stable : il traduit la totalité des 66 occurrences du PS français par le SP anglais. Voici un exemple :

(2) Quand <u>partîtes</u> vous de <i>Paris</i> ?	<i>When did you come away from Paris ?</i>
Il y a quinze jours.	<i>A fortnight ago.</i>
(Mauger, 1684 : 233, souligné par moi)	

La seule exception que nous avons pu remarquer se trouve dans la 13<sup>e</sup> édition (1688) :

(3) Il est trop vray, il arriva hier au soir un Courier à la Cour, qui <u>apporta</u> au Roy ces fâcheuses nouvelles, sa Majesté tres Chrestienne en est touchée & tout le Monde.	<i>It is true, an Express arrived yesterday at the Court, that <u>has</u> <u>brought</u> the King those fatal news ; his most Christian Majesty is very sensible of them, and every body.</i>
(Mauger, 2014[ <sup>13</sup> 1688] : 448, souligné par moi)	

Mais cette phrase est absente de la 11<sup>e</sup> édition.

Pour Mauger, le PS, ou le « Parfait Definy » dans sa terminologie, renvoie à « un tems qui est parfaitement passé, & exprimé » (Mauger, 1684 : 57, *Des Parties d'Oraison*). Pour illustrer cette explication, il présente trois cas de figure qui font appel au PS :

WE *use it* [= « the Preterit Definite », c-à-d., le PS] if we express the time when the action was done ; as, Le Roy de France prit Bourdeaux le 16 de Septembre, 1650: *The King of France took Bourdeaux the 16th. of September, in the year 1650.* / Secondly, if we tell a Story, or a Tale, if it be meant of a short action, we use it ; as, Alexandre le Grand rangea sous l'obeissance de son Pere toutes les Provinces revoltées ; Alexander the Great put again under the obedience of his Father all

*the revolted Provinces. / Thirdly, if it be meant of a short action of a dead body ; as for Example, Louis 13. prit la Rochelle ; Lewis the 13th. took Rochelle.*

(Mauger, 1684 : 175, *The Grounds of the French Tongue*)

Comme Fournier (2002) l'a constaté, cette explication en trois points chez Mauger est le fruit de sa préoccupation didactique. En se limitant à ces contextes qu'il considère comme typiques, il a pu s'éviter une description grammaticale complexe, même si cela se fait au détriment de l'exhaustivité. Car ces trois cas de figure ne couvrent qu'une petite partie des phrases des dialogues : parmi les 66 cas examinés, on trouve seulement un exemple du PS accompagné d'une indication temporelle objective ; 17 exemples avec un aspect d'accomplissement d'après le modèle de Vendler (1957) ; aucun exemple de procès avec une valeur aspectuelle d'accomplissement impliquant un agent représentant une personne décédée (« *a dead body* »), mais 14 cas de procès avec un sujet représentant une personne décédée ayant d'autres valeurs aspectuelles (phrases passives incluses).

Contrairement au PS, la traduction en anglais du PC, ou « le Preterit Indefiny ; c'est à dire le passé qui n'est pas déterminé » (Mauger, 1684 : 57, *Des Parties d'Oraison*), se fait non seulement par le PP, mais aussi par le SP. Ce n'est pas surprenant puisque le PC à interprétation processive a une valeur similaire au PS, et peut donc être traduit par le SP. Parmi les 217 occurrences dans les dialogues, 123 ont été traduites par le PP et 94 par le SP. L'exemple (4) illustre la traduction par le PP et le (5) représente un procès au PC exprimé par le SP en anglais :

(4) Iay promis à un homme de  
l'attendre dans ma chambre.

*I have promised a man, and expect  
him in my chamber.*

(Mauger, 1684 : 266 souligné par moi)

(5) Où vous estes vous debarqué ?  
Je me suis debarqué à Diepe.

*Where did you Land ?  
I landed at Deep.*

(Mauger, 1684 : 280, souligné par moi)

Quant à la description théorique, Mauger adopte encore une fois une explication en trois cas de figure pour donner trois contextes dans lesquels on préfère le PC :

*WE use this Tense if we do not express the time, if we speak of some body alive*

*still ; as, Le Maréchal de Turenne [a] déf[a]it plusieurs fois les Ennemis ; Marshal Turenne did beat several times the enemies. / Secondly, if we express an action the same day that it is done ; as for Example, Je suis allé aujourd’hui à Londres ; I went to day to London. / Thirdly, we use it before depuis ; as, Le Roy de France à [sic] toujours été heureux depuis qu'il a fait la guerre ; The King of France has been always fortunate since he made war.* (Mauger, 1684 : 175, *The Grounds of the French Tongue*)<sup>10</sup>

La corrélation entre l'emploi du PC et la présence d'adverbiaux temporels n'est évoquée que de manière succincte dans son *Tyrcinum linguae Gallicae* : « si fiat demonstrativa temporis declaratio ; v. g. *Nous sommes allez de pire en pire en ce siecle, cét an, ce mois, cette semaine* ; in deterius ruimus hoc seculo, hoc anno, hoc mense, hâc hebdomadâ. » (Mauger, 1684 : 364). Comme pour le PS, pour le PC la partie théorique du manuel est loin d'être exhaustive et est compensée par les exemples dans les dialogues. Il n'est toutefois pas facile de préciser pour le PC le taux de couverture des exemples par ces trois cas en raison de cas ambigus. Il est question de distinction entre l'aspect processif et l'aspect post-processif du PC, ou en d'autres termes, l'« aoriste de discours » et l'« accompli de présent » dans la terminologie de Fournier (2002), qui a elle-même repris le concept de Benveniste (1966). Nous reviendrons sur ce sujet dans la section suivante.

Une autre caractéristique qui se détache de la comparaison entre le PS et le PC chez Mauger est la concentration du PS dans la seconde partie du dialogue. Mauger regroupe ses dialogues en deux parties distinctes, la première étant plus conversationnelle et amicale, alors que la deuxième contient des conversations plus longues, parfois au sujet scientifique ou théologique, dans un style plutôt soutenu. La fréquence plus élevée du PS dans cette deuxième partie (24 dans la première vs. 42 dans la deuxième) suggère que Mauger reconnaissait le PS comme étant moins approprié à un échange oral quotidien.

#### 4.2. La concurrence entre le SP et le PP en traduction : des variantes libres ?

L'observation quantitative nous a montré un usage concurrentiel du SP et du PP dans la traduction du PC en anglais. Cette donnée pose une question concernant la stratégie de traduction de Mauger : y a-t-il des contextes favorisant le PP pour la

---

<sup>10</sup> Il intitule cette section « Of the Preterit Definite » en reprenant le titre de la section précédente consacrée au PS. Ce titre est erroné et doit lire « Of the Preterit Indefinite ».

traduction du PC ? Si oui, lesquels ? La réponse de Valérie Raby, éditrice critique de la 13<sup>e</sup> édition est simple. Pour elle, le SP et le PP alternent librement dans la traduction du PC interprétable comme un accompli de présent (Raby, 2014 : 82). Certes, nous pouvons trouver des phrases qui semblent soutenir cette hypothèse dans *Phrases Familieress* :



(Mauger, 1684 : 196, *Phrases Familieres*, souligné par moi)

Cependant, une telle stratégie contredit la « solution morphologique » (Fournier, 2002, en ligne, paragraphe 21), à laquelle Mauger adhérait constamment quand il présentait la conjugaison des verbes en traduisant littéralement une forme française par la forme correspondante en anglais (voir Mauger, 1684 : 87-146). Une explication plausible pour ce « caprice » apparent en (6) sera un souci pédagogique de montrer la variété des formes à présenter. De toute façon, cette opération était possible non seulement parce que Mauger était conscient de la possibilité de choisir le SP ou le PP en fonction de la visée aspectuelle du procès en question, mais aussi parce que les phrases dans *Phrase Familieres* sont dépourvues de contexte précis qui obligerait à recourir à un tiroir particulier. Mais cela n'est pas toujours le cas pour les dialogues, où les exemples sont encadrés par un contexte plus détaillé. Pour rendre compte de la réalité des traductions dans les dialogues, une autre explication est nécessaire.

Une autre option d'explication a été proposée par Fournier (2002). Après avoir examiné en profondeur la correspondance entre l'imparfait et sa traduction en anglais dans le manuel de Mauger, elle mentionne très brièvement la distinction entre le SP et PP employés pour traduire le PC dans la note de fin numéro 21 : « il semble que le present perfect traduit les passés composés à valeur d'accompli de présent et le préterit les passés composés à valeur d'aoriste de discours ». Cette formulation est effectivement en mesure de clarifier l'usage du PC traduit par le SP et le PP en anglais dans la phrase suivante, dans laquelle un gentilhomme essaie de faire la cour à une dame :

- (7) - En vérité, Monsieur, elle [= sa servante]  
 a tort, car elle ne m'en a pas parlé.  
 Venez vous à cette heure de chez moi ? vous a-t-elle- dit que j'étois ici ?  
 - Où, Madame, j'en viens ; mais elle ne me l'a pas dit, ça esté Madame \_\_\_\_ en cela elle m'a obligé, car je ne scaurois vivre sans vous.
- *Indeed, Sir, she is to blame, for she told me not a word of it. Do you come now from our House ? did she tell you I was here ?*  
 - *Yes, Madam, I came from thence ; she did not tell it me, 'twas my Lady \_\_\_\_ in which she has obliged me, for I cannot live without you.*

(Mauger, 1684 : 316, *IX Dialogue*, souligné par moi)

Pourtant, cette hypothèse se heurte à quelques difficultés. Le problème le plus important réside dans la difficulté à identifier l'aspect de chaque occurrence du PC. Bien que les dialogues de Mauger soient accompagnés d'un contexte, il n'est pas toujours suffisamment détaillé pour reconstruire l'intention du locuteur. Par exemple :

- (8) Quelles bonnes nouvelles m'apprendrez vous ce matin ?      *What good news will you learn me this morning ?*  
 [...]      [...]  
Avez vous vu le Regiment des Gardes ?      *Did you see the Regiment of Guards ?*  
 Qu'en dites vous ?      *What do you say of them ?*  
 Ils ont tous la mine de Capitaines.      *They all look like Captains.*

(Mauger, 1684 : 236, *XVIII Dialogue*, souligné par moi)

- (9) Bridez mon cheval.  
 Sellez le.  
L'avez vous fait boire ?  
 Lui avez vous donné son avene ?      *Bridle my horse.  
 Saddle him.  
 Have you watered him ?  
 Have you given him his Oats ?*

(Mauger, 1684 : 272, *XXXIX Dialogue*, souligné par moi)

Faute de contexte suffisamment détaillé, nous ne savons pas pourquoi le locuteur de l'exemple (8) opte pour le SP alors qu'il choisit le PP en (9). Certes, il est possible d'expliquer hypothétiquement ces choix en se référant à la visée aspectuelle : en (8), le locuteur parle d'un événement déjà passé sans évoquer son résultat, alors que celui

de (9) se soucie de l'état de son cheval, c'est-à-dire de savoir s'il est bien hydraté et nourri. Toutefois, s'il semble logique d'interpréter le PC en (8) comme ayant un aspect processif et le PC en (9) comme ayant un aspect post-processif accompli, n'est-ce pas parce que la traduction en anglais nous y conduit ? Une traduction par le PP en (8) et par le SP en (9) n'imposerait-elle pas une interprétation différente ? Cette réflexion nous mène à supposer que du point de vue d'apprenants, la traduction en anglais fonctionnait comme une sorte d'« annotation » des phrases en français. En annotant ses exemples avec la traduction en anglais, le « maître de langues » pouvait donner son interprétation « officielle » que ses élèves devaient apprendre par cœur plutôt que par règle. Ainsi, Mauger, lui-même un apprenant avancé qui « possédait bien l'anglais » (Brunot, 1917 : 160, note 2), aura réussi à s'exempter de critiques potentielles relatives à son anglais parce que c'est sa traduction en anglais qui permet de déterminer l'interprétation de la phrase, et non le lecteur qui interprète (qu'il soit natif ou non).

Ajoutons tout de même que cette « traduction-annotation » ne facilite pas l'apprentissage pour autant. Si le manque de contexte nous empêche de trancher concernant la valeur aspectuelle d'un exemple, il en allait forcément de même pour les élèves de Mauger. À cela s'ajoute le fait que ses élèves ne disposaient ni d'instinct linguistique, ni d'outil grammatical pour analyser le phénomène. Si leur maître ne donnait pas d'instruction en classe, la seule option disponible pour eux était alors de mémoriser les phrases comme un tout et d'en déduire les règles implicites. Cela révèle la limite du manuel, qui se voulait pratique. Mais il serait injuste de reprocher cela uniquement à Mauger : les autres théoriciens de l'époque n'étaient pas plus avancés au niveau de leurs théories grammaticales et de leur méthodologie pédagogique.<sup>11</sup>

## 5. Conclusion

Dans cet article, nous avons examiné la correspondance entre les formes simples et composées des temps du passé en français et en anglais dans la grammaire de Claude Mauger. Notre analyse a confirmé que la « solution morphologique », qui s'appliquait notamment aux formes simples, marchait de pair avec la « traduction-annotation » dans la présentation des temps du passé par Mauger. Le principe de « traduction-annotation » consiste à utiliser la traduction en anglais afin de donner une interprétation des phrases ambiguës en français au niveau aspectuel. Cette stratégie a pour avantage d'épargner une explicitation préalable de règles grammaticales

<sup>11</sup> Sur ce sujet, consulter par exemple les manuels dans B. Colombat et J.-M. Fournier (éds.), *Corpus des grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle*, Classiques Garnier Numérique pour le français, et l'ouvrage de Vorlat (1975) pour l'anglais.

détaillées, mais présente l'inconvénient de rendre l'apprentissage moins méthodique.

Il sera intéressant de mener une autre étude pour vérifier si ce procédé est également présent dans l'écrit d'autres grammairiens du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle tels que Maupas, Oudin, Festeau, Miège et Boyer. Une recherche comme cela pourrait nous donner une piste d'explication sur la prévalence du PP dans quelques textes privés en anglais écrits par des francophones. Considérons l'exemple suivant :

(10) M<sup>r</sup> / since my Last [I] have rec[eive]d 2 from y[o]u dat'd 6 & 8 Ju[l]y / I hope  
Before now y[o]u have rec[eive]d y[ou]r Cloath / w[hi]ch [I] have Directed  
for y[o]u at m.<sup>r</sup> wray / you Complain of money as if y[o]u Car'd none w[hi]ch  
y[o]u / Althar[=alter] [I] Beleive you had In y[ou]r Pocket at y[ou]r  
Departure ab[ou]t 15 or 16 .G., [...]

(Extrait d'une lettre d'Isaac Caillouel Jr. à Abraham Caillouel, le 14/07/1720,

Dorset History Centre, D/RAC/A/6/2, souligné par moi)

Dans cette lettre envoyée en 1720, l'auteur, un réfugié protestant français à Londres, utilise uniquement le PP lorsqu'il décrit des procès ponctuels dans le passé. Étant donné que le PP est moins fréquent que le SP dans les lettres d'anglophones natifs de la même époque (Rainer, 1989 : 43), l'usage du PP dans cette lettre nous intrigue. La lettre montre-t-elle une trace de l'apprentissage de l'auteur, qui a mémorisé des dialogues bilingues, sans avoir forcément appréhendé la distinction entre le PP et le SP ou entre le PC processif et le PC post-processif ? Cela reste à examiner au cours d'une prochaine recherche.

## Bibliographie

### Sources primaires

Dorset History Centre, D/RAC/6/2 (1720 ; Correspondance de la famille Caillouel, Lettre d'Isaac Caillouel Jr. à Abraham Caillouel).

Mauger, Cl. (1684) : *GRAMMAIRE Françoise DE CLAUDE MAUGER, Avec des AUGMENTATIONS, Enrichie de Mots à la Modes, d'une nouvelle Methode, & de tout ce qu'on peut souhaiter pour s'acquerir ce beau Langage comme on le parle a present à la Cour de France. ou On voit un Ordre extraordinaire, & methodique pour l'acquisition de cette Langue, sçavoir, une tres-parfaite prononciation, la Conjugaison de tous les Verbes Irreguliers, des Regles courtes, & substantielles, aux quelles sont adjeûtez un Vocabulaire & un nouvelle Grammaire Angaloise, pour l'utilité de tant d'Estrangers qui ont envie de l'apprendre* (11<sup>e</sup> éd., « exactement Corrigée par l'AUTHEUR a present Professeur és

Langues à Paris »), Londres : Imprimé pour R. B. Et se vendent par Tho. Harrison au Cygne Blanc.

### Sources secondaires

- Apothéloz, D. (2016) : Sémantique du passé composé en français moderne et exploration des rapports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français. In P.-D. Giancarli et M. Fryd (éds.), *Aoristes et parfaits en français, latin, corse, estonien et polonais* (*Cahiers Chronos*, 28) (pp. 199-246). Leyde ; Boston : Brill ; Rodopi.
- Apothéloz, D. (2021) : « Les temps verbaux : (I) temps simples, (II) temps composés », *Encyclopédie Grammaticale du Français* [en ligne]. Consulté le 22 juillet 2022, à l'adresse [http://encyclogram.fr/notx/044/044\\_Texte\\_2.pdf](http://encyclogram.fr/notx/044/044_Texte_2.pdf).
- Benveniste, E. (1966) : « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale* (t. 1), Paris : Gallimard.
- Bouton, Ch. (1972) : *Les Grammaires françaises de Claude Mauger à l'usage des Anglais : XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Klincksieck.
- Brunot, F. (1917) : *Histoire de la langue française, des origines à 1900* (t. 5). *Le français en France et hors de France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : A. Colin.
- Caron, Ph. et Y.-Ch. Liu (1999) : « Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire », *L'information grammaticale*, 82(1), pp. 38-50.
- Chevalier, J.-Cl. (1968) : *La notion de complément chez les grammairiens. Étude de grammaire française (1530-1750)*, Thèse de doctorat présentée à l'Université de Paris. Genève : Droz.
- Elsness, J. (1997) : *The Perfect and the Preterite in Contemporary and Earlier English*, Berlin ; New York : Mouton de Gruyter.
- Elsness, J. (2009) : « The present perfect and the preterite ». In G. Rohdenburg et J. Schlüter (éds.). *One Language, Two Grammars? : Differences between British and American English* (pp. 228-245), Cambridge : Cambridge UP.
- Fischer, O. et W. van der Wurff (2006) : « Syntax ». In D. Denison et R. Hogg (éds.), *A History of the English Language* (pp. 109-198), Cambridge : Cambridge UP.
- Fournier, J.-M. (2013) : *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*, Lyon : ENS Éditions.
- Fournier, N. (1998) : *Grammaire du français classique*, Paris : Belin.
- Fournier, N. (2002) : « Théorie grammaticale et adaptation pédagogique : le traitement des temps du passé dans la *Grammaire Françoise / French Grammar* de Claude Mauger (1653) », *Linx*, 12, Consulté le 20 septembre 2022, à l'adresse <https://doi.org/10.4000/linx.1284>

- Galet, Y. (1977) : *Les corrélations verbo-adverbiales, fonction du passé simple et du passé composé, et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française du XVII<sup>e</sup> siècle* (2 vols.), Thèse de doctorat présentée à l'Université de Paris X. Paris : Honoré Champion.
- Görlach, M. (1991) : *Introduction to Early Modern English*, Cambridge : Cambridge UP.
- Görlach, M. (2001) : *Eighteenth-Century English*, Heidelberg : Universitätsverlag C. Winter.
- Grandcolas, B. (1974) : *Abel Boyer, grammairien et pédagogue. La description et l'enseignement du Français en Angleterre entre 1690 et 1750*. Thèse de Doctorat de troisième cycle présentée à l'Université Nancy 2.
- Howatt, A. P. R. (1984) : *A History of English Language Teaching*, Oxford : Oxford UP.
- Hüllen, W. (2007) : « The European tradition of early foreign language teaching ». In P. Schmitter et L. Roussos (éds.). *Geschichte der Sprachtheorie 6/2 : Sprachtheorien der Neuzeit III/2: Sprachbeschreibung und Sprachunterricht* (vol. 2) (pp. 479-499), Tübingen : Narr.
- Hundt, M. et N. Smith (2009) : « The present perfect in British and American English: Has there been any change, recently? », *ICAME Journal*, 33, pp. 45-63.
- Kibbee, D. A., (2000) : « From Holyband to Mauger : Teaching French in the 17<sup>th</sup> century England ». In J. De Clercq, N. Lioce et P. Swiggers (éds.). *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700* (pp. 179-195), Louvain : Peeters.
- Lambley, K. (1920) : *The Teaching and Cultivation of the French Language in England During Tudor and Stuart Times: With an Introductory Chapter on the Preceding Period*, Manchester : At the University Press ; London : Longmans, Green & Co.
- Mauger, Cl. (1676) : *LETTRES Françaises & Angloises DE CLAYDE MAUGER SUR Toutes sortes de Sûjets,grands & mediocres. Avec Augmentation de 50 LETTRES nouvelles, dont il y en a plusieurs sur les dernieres, & grandes Revolutions de l'Europe. Toutes exactement corrigées, polies, & écrites, dans le plus nouveau stile de la Cour, dans les quelles la pureté & l'élegance des deux langues s'accordent mieux qu'auparavant. Tres utiles à ceux qui aspirent au beau Langage, & sont curieux de sçavoir de quelle maniere ils doivent parler aux personnes de quelque qualité qu'elles soient. Oûtre quantité de Billets à la fin du Livre, qui sont tres nécessaires pour le Commerce* (2<sup>e</sup> éd.), Londres : Imprimée par Tho. Roycroft, & se vendent chez Samuel Lawndes.
- Mauger, Cl. (2014) : *Grammaire françoise / French Grammar* (V. Raby, éd.), Paris : Classiques Garnier (Édition originale publiée en 1688).
- Maupas, Ch. (1618 [1607]) : *Grammaire et syntaxe françoise* (2<sup>e</sup> éd.), Orléans : Chez Oliuier Boynard, Et Iean Nyon, au Cloistre Ste. Croix. Disponible dans B. Colombat et J.-M. Fournier (éds.). *Corpus des grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle*. Classiques Garnier Numérique. Consulté le 15 mai 2022, à l'adresse <https://classiques-garnier.com/corpus-des-grammaires-francaises-du-xvii-siecle>

- grammaires-francaises-du-xviie-siecle.html.
- Oudin, A. (1640 [<sup>1</sup>1632]) : *Grammaire françoise rapportée au langage du temps* (2<sup>e</sup> éd.), Paris : Chez Antoine de Sommaville, au Palais, dans la Gallerie des Merciers, à l’Escu de France. Disponible dans B. Colombat et J.-M. Fournier (éds.). *Corpus des grammaires françaises du XVIIe siècle*. Classiques Garnier Numérique. Consulté le 15 mai 2022, à l’adresse <https://classiques-garnier.com/corpus-des-grammaires-francaises-du-xviie-siecle.html>.
- Padley, G. A. (1988) : *Grammatical Theory in Western Europe. 1500-1700: Trends in Vernacular Grammar* (vol. 2), Cambridge : Cambridge UP.
- Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech et J. Svartvik (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London : Longman.
- Raby, V. (2014) : « Introduction ». In Cl. Mauger (2014) *Grammaire françoise / French Grammar* (V. Raby, éd.) (pp. 7-88). Paris : Classiques Garnier (Édition originale publiée en 1688).
- Rainer, E. M. (1989) : *Das Perfekt im Spätmittel- und Frühneuenglischen: Eine Frequenz- und Funktionalanalyse anhand von Brieftexten*, Innsbruck : AMOE.
- Rissanen, M. (2000) : « Syntax ». In R. Lass (éd.), *The Cambridge History of the English Language* (t. 3) : 1476-1776 (pp. 187-331), Cambridge : Cambridge UP.
- Swiggers, P. (2007) : « L’institution du Français. Jalon de l’histoire de son enseignement ». In P. Schmitter et L. Roussos (éds.). *Geschichte der Sprachtheorie 6/2 : Sprachtheorien der Neuzeit III/2: Sprachbeschreibung und Sprachunterricht* (vol. 2) (pp. 646-721), Tübingen : Narr.
- Vendler, Z. (1957) : « Verbs and times », *The Philosophical Review*, 66(2), pp. 143-160.
- Vorlat, E. (1975) : *The Development of English Grammatical Theory 1586-1737: With Special Reference to the Theory of Parts of Speech*, Louvain : Presses universitaires de Louvain.
- Yao, X. (2014) : « Developments in the use of the English present perfect: 1750-present », *Journal of English Linguistics*, 42(4), pp. 307-329.

(Doctorant à l’Université de Tokyo)